

Contrat de réussite scolaire
2014 – 2017
Année scolaire 2015-2016

**Conseil scolaire francophone de la
Colombie-Britannique**



VISION

Tous nos élèves atteindront leur plein potentiel, fiers de la langue et des cultures francophones.

MISSION

Développer chez nos élèves, dès le plus jeune âge, une maîtrise de la langue française, une culture d'apprentissage continu, des habitudes de vie saine et un esprit de contribution à la société.

Table des matières

Introduction	3
Contexte	3
Objectif 1	5
<i>Accroissement du taux de fréquentation au secondaire</i>	5
<i>Étapes 1 et 2 (horaire commun, tronc commun)</i>	7
<i>Étape 3 - Recommandations au secondaire</i>	7
<i>École virtuelle</i>	10
<i>Étape 4</i>	11
Objectif 2	12
<i>Accroissement des résultats d'apprentissage en lecture et numératie</i>	12
<i>Rationnel</i>	12
<i>Initiative</i>	12
<i>Critère de sélection</i>	14
Objectif 3	16
<i>Projets éducatifs</i>	16
<i>Plan de réussite</i>	17
<i>Projets spéciaux</i>	17
<i>Tableau récapitulatif (Bilan annuel)</i>	19
Conclusion	20
Plan stratégique - Annexe	21

Introduction

Le contrat de réussite scolaire du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) répond à la loi scolaire de la Colombie-Britannique qui envisage que chaque conseil scolaire fournisse au ministère de l'Éducation un rapport indiquant un plan et un engagement visant à améliorer le processus d'apprentissage et le succès des élèves qui lui sont confiés.

Le document présenté ici correspond à la deuxième année du contrat de trois ans, débuté en 2013-14. S'il désire le succès de tous les élèves, il essaie de reconnaître la spécificité et l'unicité de chacun des enfants fréquentant nos établissements. Outre le fait de respecter les exigences des programmes et recommandations du ministère, ce contrat s'appuie sur le plan stratégique, les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration du CSF. Il prend également en considération les projets éducatifs de chaque établissement qui sont remis au bureau central en janvier de chaque année et qui sont le fruit de la collaboration des divers partenaires au sein des communautés.

Pour les trois années de ce contrat, trois objectifs sont identifiés et attirent l'attention de notre conseil scolaire sans pour autant amoindrir ses efforts dans tous les autres domaines d'apprentissage.

Contexte

Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique a pour mission d'offrir des programmes de la maternelle à la 12^e année à travers toute la province, soit au sein d'écoles homogènes, n'abritant que des élèves réputés francophones, soit au sein d'écoles hétérogènes où élèves anglophones et francophones cohabitent.

En 2014-2015 le CSF compte plus de 5 300 élèves répartis en 38 établissements. Le taux de progression annuel des effectifs avoisine les 7%. Le succès du programme francophone est donc évident.

Toutefois, des défis demeurent au sein de l'organisation. L'éloignement de chaque établissement impose la nécessité de créer une situation de quasi-autarcie au sein de chaque école et/ou à recourir aux déplacements onéreux de spécialistes venus du bureau central basé à Richmond. Parce que nos écoles ne répondent pas aux cartes scolaires traditionnelles et que les élèves proviennent de zones d'habitation parfois excentrées, les coûts du transport scolaire ainsi que la durée de transport sont importants. Le programme francophone connaît une répartition inégale tant géographique que dans la répartition de ces effectifs.

Niveau	M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Nombre d'élèves	649	617	614	573	534	508	463	389	270	216	230	242	212

Il est également important de noter qu'à l'encontre des autres conseils scolaires, le CSF doit également porter une attention particulière à l'introduction et au maintien des éléments spécifiques à la culture francophone internationale.

Le CSF offre une grande variété de programmes éducatifs : Trois de nos écoles offrent le PEI (Programme d'éducation intermédiaire), quatre d'entre elles le diplôme du Baccalauréat International, quatre autres écoles offrent des cours de métier en cuisine et productions médiatiques, une école dispense un programme de sports-étude et toutes nos écoles secondaires offrent un double diplôme provincial avec deux langues premières, l'anglais et le français.

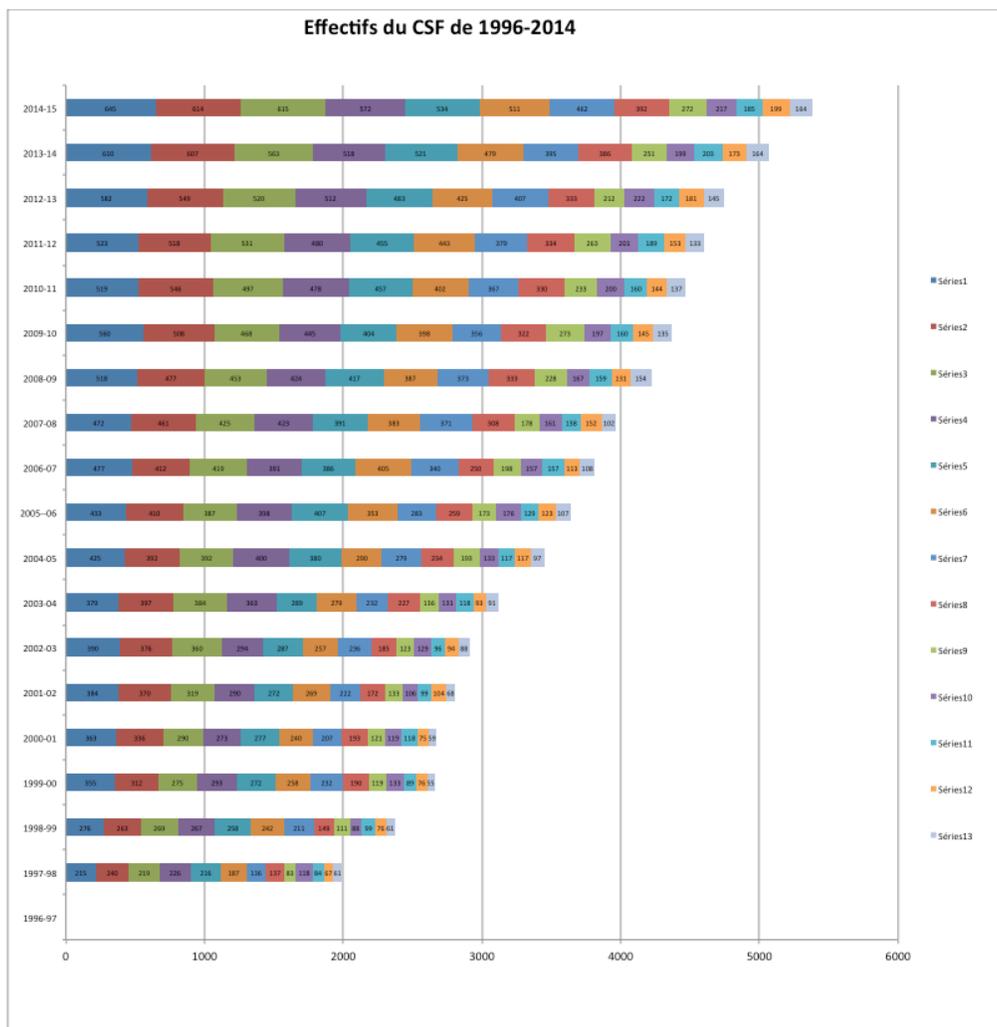
N.B. Le programme francophone n'est pas un programme d'immersion. Les programmes dispensés ne sont pas des traductions même si le contenu est équivalent. L'aspect culturel est la base de notre enseignement.

Objectif #1

Accroissement du taux de fréquentation des élèves au secondaire

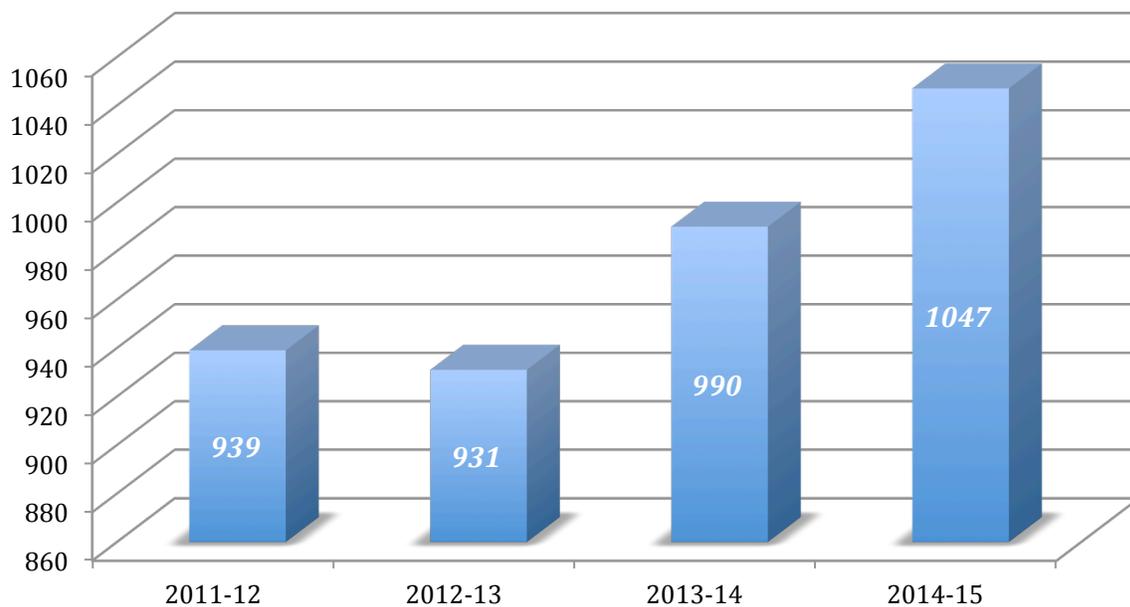
Rationnel :

Depuis sa création, le Conseil scolaire voit un grand nombre de ses élèves quitter ses écoles à l'entrée du secondaire ou de la 10^e année, pour des établissements anglophones.



Toutefois, si proportionnellement, le nombre d'élèves du secondaire demeure faible, une augmentation du nombre des effectifs de ces niveaux est à enregistrer depuis les deux dernières années.

Évolution du nombre d'élèves au secondaire



NB : Il est important de noter que la majorité des écoles du CSF n'offrent pas de programmes secondaires ou seulement des cours de français au sein d'écoles anglophones (écoles de types hétérogènes).

Ce succès, quoiqu'encore fragile, fait suite à une série d'initiatives mises en œuvre dans les deux dernières années. En 2013-14, le conseil scolaire s'engageait sur une nouvelle voie. Elle visait à rationaliser les moyens mis au service des écoles, développer l'orientation scolaire afin que tous les cours nécessaires soient dispensés.

Plus de 18 recommandations étaient proposées et mises en œuvre. Elles faisaient partie d'un ensemble de quatre (4) étapes. Durant l'année 2014-15, via les groupes de réflexions, d'autres recommandations ont été ajoutées; des initiatives appartenant aux deux derniers volets ont été instaurées.

Étapes 1 et 2 (horaire commun, tronc commun)

NB : Les 18 premières recommandations se trouvent dans le contrat de réussite 2014-15

Recommandation 19

Le bureau central du CSF enjoint à chaque direction d'école possédant un niveau de 7e année d'offrir au moins 4 créneaux horaires de 60 minutes par semaine à l'enseignement du programme d'études de mathématiques et de français langue première, pour un total de 240 minutes par semaine soit 152 heures par année.

Recommandation 20

Après 10 années, le bureau central du CSF a revu les différents paramètres de dotation. Cette révision s'appuie principalement sur le profil de chaque école qui fut élaboré afin de mieux répondre aux besoins de chaque établissement

N.B. : Grâce à ces nouveaux critères, une grille de dotation prenant en considération les besoins des écoles et chiffrant les ressources a été mise en place.

Étape 3

IB – Advanced Placement

Proposition 1

les écoles permettent le remplacement des programmes BC par les programmes IB dans les matières compatibles telles que langues premières, sciences humaines-histoire, mathématiques pré-calculs, sciences, arts visuels et musique.

Proposition #2

les bulletins de notes BCeSIS, n'indiquent pas l'inscription des élèves aux cours IB et ne rapportent les notes que pour les matières BC équivalentes.

Cette mesure évitera à l'élève de subir une pression trop lourde en raison du système d'obtention IB qui ne fait pas appel au contrôle continu (school mark).

En suspens

Proposition # 3

des questions spécifiques à la matière à enseigner soient ajoutées au questionnaire d'embauche standard pour tout candidat postulant à une tâche d'enseignant au IB.

Proposition #4

un gabarit d'affichage pour embauche d'enseignant(e) IB (diplôme ou PEI) soit établi par le département des ressources humaines

Proposition # 5

les directions des écoles, dispensant le programme IB, affectent à d'autres tâches, dans le cadre de leur contrat, les enseignants ne disposant pas des connaissances pour enseigner les matières du programme IB. (Une relocalisation pourrait être même envisagée)

Proposition #6

un gabarit d'évaluations spécifiques aux enseignants IB (diplôme et PEI) soit établi par le département des ressources humaines.

Proposition #7

une réunion de collaboration régulière et obligatoire entre les différents intervenants soit établie à date fixe et que si des jours de libération sont envisagés, leurs coûts proviennent uniquement des fonds IB de développement professionnel mis à la disposition de chaque école.

Proposition #8

la présence de la directrice ou du directeur de l'établissement soit encouragée, afin que ce dernier puisse jouer le rôle de leader pédagogique qui est le sien.

Proposition #9

une série de repères soit établie afin de jauger les capacités de chaque école à préparer adéquatement ses élèves aux examens IB. Un examen blanc, coordonné par le bureau central, doit être établi afin d'évaluer le niveau de préparation des élèves inscrits. Cet examen doit avoir lieu à la fin de la 11e année.

Proposition #10

une étude soit réalisée sur l'implantation du programme « Advanced Placement » dans certains des établissements secondaires.

Proposition #11

un échéancier d'un maximum de deux (2) années soit établi pour chaque nouvel enseignant pour l'obtention de leur certification niveau 1 du Baccalauréat International.

Proposition #12

lors du Rond-Point annuel du SEPF et du CSF, une table ronde relative à l'enseignement des programmes IB (diplôme et PEI) soit proposée. .

Proposition #13

le bureau central s'engage à financer les formations administratives de base aux directions nouvellement nommées dans une école dispensant les programmes IB (diplôme et PEI).

Proposition #14

la tenue d'un évènement annuel des élèves de 11e et 12e année, du CSF, inscrits au programme du diplôme IB.

École Virtuelle

Recommandation 1 : programmation de l'École Virtuelle (2014-18) point 6.2

Élèves hors écoles francophones	Élèves des écoles francophones
Français langue première 8-9	Premières Nations 12
Français langue première 10	Planification 10
Français langue première 11-12	Mathématiques métier 11
Sciences humaines 8-9	Production théâtrale 11
Sciences humaines 10 *	Tourisme 11
	Physique 11
	Sciences Tech. 11
	Psychologie 12 (année A)
	Justice sociale 12 (Année B)
	Introduction aux méthodes journalistiques
	Aventure et plein air 11
	Sherpa 12 (4 crédits + 2 crédits)
* Après accord du Conseil d'Administration du Csf, le cours de Sciences humaines 10 pourrait être remplacé par Mandarin (initiation)	

À ces dernières recommandations s'ajoutent d'autres initiatives d'ordre uniquement pédagogique et visant la formation du personnel enseignant.

- *Développement des communautés d'apprentissage au sein des écoles.* (Cette initiative n'est pas destinée uniquement aux établissements secondaires);
- *Implication dans le financement de la journée de formation du Rond-point.* (Cette initiative n'est pas destinée uniquement aux établissements secondaires);
- *Financement de formation pour nouveaux enseignants ou enseignants.* (Cette initiative n'est pas destinée uniquement aux établissements secondaires);

Étape 4 (à venir)

- *Budget des écoles*
- *Complétion des rencontres des groupes de réflexions (élémentaire, fourniture scolaire, urgence, environnement)*

Critères d'évaluation

Année	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16*
Nbre. d'élèves de 8 ^e à 12 ^e	910	874	939	932	990	1 046	1 093
Taux d'accroissement	N/A	- 4,0%	7,4%	- 0,7%	6,2%	5,7%	+4,5%

Depuis les six dernières années, le nombre d'élèves fréquentant les écoles secondaires du CSF connaît une progression irrégulière. Depuis 2013-2014, c'est environ une cinquantaine d'élèves par année qui demeure ou s'ajoute aux effectifs du secondaire. Les nouvelles initiatives visent à assurer une constance de l'évolution et accroître davantage le taux de rétention.

* En date du 12 juin 2015.

Objectif #2

Accroissement des résultats d'apprentissage en lecture et numératie :

Rationnel :

Le Conseil scolaire francophone reconnaît que la maîtrise de la lecture et de la numératie sont deux éléments capitaux dans le processus d'apprentissage des élèves de la maternelle à la 12^e année.

Les élèves du CSF doivent apprendre à lire dans un milieu dominé par l'anglais et dans des contextes familiaux de plus en plus multiculturels.

Aussi, une planification doit être envisagée afin de répondre à ces besoins dès les premières années de fréquentation de l'école des élèves. Elle doit également permettre de déceler, le plus tôt possible, les enfants ayant besoin d'un support particulier ou nécessitant une désignation.

Initiatives :

En appui au programme régulier pour la petite enfance prescrit par le ministère de l'Éducation, le Conseil scolaire francophone met en place de nombreuses initiatives.

- *Les programmes Forêt et Sentier de l'alphabet* sont basés sur une pédagogie efficace visant à prévenir les difficultés d'apprentissage en lecture des élèves de la maternelle et de la 1^{re} année. Ils permettent aux enseignants de dépister très rapidement les défis de certains élèves. Ils permettent également de remédier très rapidement à ces difficultés avec la présence d'orthopédagogues uniquement affectés à cette initiative.
- *Le programme Apprendre à lire à deux* est basé sur une pédagogie efficace visant à prévenir les difficultés d'apprentissage en lecture de certains élèves. Il s'adresse aux élèves de la 1^{re} à la 3^e année.

- *Le programme PRIME* permet d'accroître les performances des élèves de la 1^{re} à la 5^e année en nombre et en opération. Un ensemble de formations ainsi que l'obtention de trousse d'apprentissage permettent aux enseignants de se familiariser avec le programme et d'en tirer toute l'efficacité.
- *L'appréciation de l'enseignant* accompagne le bulletin issu de BCesis. Il cible cinq (5) aspects du développement de l'élève et offre une banque d'activités destinées aux parents.
- *La présence de moniteurs de langue* dans 20 écoles du CSF est destinée à développer l'expression orale des élèves par l'animation culturelle.
- *La mise en place d'un programme de formation professionnelle* destiné aux enseignants et axé sur la familiarisation de différentes stratégies d'apprentissage permet au personnel enseignant du CSF de répondre plus adéquatement aux différents défis rencontrés par les élèves.
- *La création de communautés d'apprentissage* dans de nombreuses écoles réunit les enseignants afin d'élaborer des stratégies reliées aux défis en littératie et numératie locaux. Cette pratique permet non seulement la mise en place de solutions adaptées à un environnement spécifique, mais également favorise la cohésion de l'équipe des intervenants.
- *La prise sous juridiction du CSF des enfants de 4 ans* (petite enfance) est en cours d'étude. Le Conseil scolaire, en collaboration avec la Fédération des Parents Francophones de la Colombie-Britannique, est déjà participant à des projets, tel que « Franc-départ » ou « Tiens-moi la main, j'embarque ». Cette nouvelle initiative permettra de mieux préparer culturellement et linguistiquement les élèves avant leur entrée dans le système scolaire.
- *La volonté de promouvoir des écoles en santé* résulte de la certitude que l'activité physique quotidienne, les relations saines et des pratiques alimentaires équilibrées favorisent le processus d'apprentissage académique des élèves. Différentes formes d'activités sont envisagées.

- *Réflexion sur l'apprentissage de l'écriture.* Les 20 et 21 avril 2015, le bureau central du CSF invitait deux conférenciers, Mme Marie-France Morin, CREALEC, faculté d'éducation à l'Université de Sherbrooke et M. Denis Alamargot, Université de Paris-Est Créteil, à présenter certains résultats de leurs recherches à un panel de membres et de partenaires du CSF.

Entre autres, il fut ainsi mentionné l'importance pour le développement de l'apprentissage de l'écriture du contexte statique vis-à-vis de la version dynamique des nouveaux outils de communication qui limite la révision et la progression de la trace écrite, qui proscrit la rature qui empêche la multimodalité (schéma, plan). Il a été souligné l'impact de la dissociation spatiale entre la main et le texte ainsi que l'importance des cours de dactylographie. L'impact de l'écriture sur le papier fut indiqué en raison de la friction entre le support et le crayon et que toute gêne graphomotrice avait une incidence sur la maîtrise des règles grammaticales par l'apprenant.

Suite à ces informations, des recommandations furent émises.

- ✓ L'importance de l'uniformisation d'un programme d'écriture pour l'ensemble du CSF avec la promotion unique de l'écriture cursive;
- ✓ La nécessité de considérer la tablette numérique seulement comme un outil d'accompagnement à l'apprentissage de l'écriture;
- ✓ Le besoin de créer un programme de formation des enseignants;
- ✓ La mise en attente de la seconde phase du déploiement des tablettes numériques pour les niveaux de la maternelle à la 1^{re} année au CSF.

Critères d'évaluation :

Le Conseil scolaire francophone évaluera les progrès de cet objectif grâce aux tests EHB (Évaluation des Habiletés de Base). De par sa composition et sa répartition à l'échelle provinciale, les résultats d'une école à l'autre varient énormément. Le CSF agira au niveau local comme provincial et envisage une amélioration annuelle des résultats d'environ +5%. Une attention particulière est apportée aux résultats des élèves autochtones.

1. 4^e ANNÉE

Tous les élèves

	2013-14		2014-15		2015-16	
	Atteint	Excède	Atteint	Excède	Atteint	Excède
Lecture	42%	19%	48	19		
Écriture	61%	7%	66	9		
Numératie	59%	8%	59	13		

Premières Nations

	2013-14		2014-15		2015-16	
	Atteint	Excède	Atteint	Excède	Atteint	Excède
Lecture	41%	12%	38	13		
Écriture	49%	2%	48	8		
Numératie	41%	7%	44	8		

2. 7^e ANNÉE

Tous les élèves

	2013-14		2014-15		2015-16	
	Atteint	Excède	Atteint	Excède	Atteint	Excède
Lecture	47%	21%	49	21		
Écriture	58%	4%	67	11		
Numératie	59%	12%	63	12		

Premières Nations

	2013-14		2014-15		2015-16	
	Atteint	Excède	Atteint	Excède	Atteint	Excède
Lecture	44%	19%	51	13		
Écriture	56%	0%	67	10		
Numératie	47%	11%	63	12		

N.B. : Il est essentiel d'indiquer que tous les indicateurs dans la catégorie « tous les élèves » sont en augmentation. Cette tendance est moins évidente pour la population « Premières Nations ».

Objectif 3

Projets éducatifs

Rationnel :

Chaque année, depuis trois (3) ans, le bureau central du CSF entame, via le processus des projets éducatifs, une vaste consultation auprès des communautés scolaires locales. Ce processus doit permettre d'évaluer les besoins de chaque école en supplément de la dotation de base.

L'approche locale est favorisée, elle doit se faire au sein des comités de partenaires instaurés dans chaque école. Ils se composent de représentants des parents, des élèves, des enseignants du personnel de soutien, des associations communautaires et de l'administration.

Un échéancier règle le déroulement du processus d'élaboration :

août	Remise du gabarit à toutes les directions d'école et de département
mi-décembre	Remise des projets éducatifs des écoles de M à 12.
mi-janvier	Rencontre de concertation avec les directions des écoles.
mars	Présentation du rapport des projets éducatifs du CSF et approbation par le Conseil d'administration du CSF.
début-avril	Remise des projets éducatifs à chaque direction pour validation auprès des Comités des partenaires d'établissement.
mi-avril	Début des affichages

À cette occasion, les écoles doivent indiquer dans les rubriques, plan de réussite et projets spéciaux, les impulsions qu'elles désirent mettre en œuvre pour répondre aux besoins et attentes de leur communauté.

Plan de réussite

Cette rubrique répond à l'article 8.3 de l'Acte scolaire de la Colombie-Britannique qui incite les établissements à élaborer un projet afin de répondre à une population d'élèves jugée particulièrement à risque fréquentant l'école. Elle est composée de sections définissant le risque encouru, le considérant au sein de la population de l'établissement, proposant des solutions concrètes et indiquant le mode d'évaluation quantitative qui sera utilisé pour mesurer l'impact du projet sur la clientèle ciblée.

Projets spéciaux

Cette rubrique doit permettre à chaque établissement de présenter divers projets dont l'objectif est de soutenir l'enseignement des divers programmes, le développement des habiletés sociales, le renforcement du code de conduite de l'école. Cette rubrique doit également permettre d'établir des liens entre les programmes et le Plan stratégique 2011-14 du CSF. Ici encore, l'objectif doit être défini, les raisons mentionnées, des solutions concrètes proposées et le mode d'évaluation indiqué.

Ventilation – Plan de réussite

2014-2015	
Français (lecture, oral)	24
Numératie	10
Appartenance communautaire	6
Développement social	5

2015-2016	
Français	24
Numératie	6
Arts / culture	6
Développement social	4

Ventilation – Projets spéciaux

2014-2015	
Activités sportives	9
Nature et vie saine	8
Camp 7 ^e – 8 ^e année	5
Culture	4

2015-2016	
Activités sportives	12
Arts / culture	5
Développement social	3
Numératie	2

Bilan

	2014-15			2015-16		
Français (écrit / oral)	24	2	26	24	12	36
Numératie	10	2	12	6	2	8
Activités sportives 0	9	9	11	0	12	12
Nature et vie saine	3	8	9	n/a	n/a	n/a
Développement social	n/a	n/a	n/a	4	3	7

À des fins de synthèse, uniquement les quatre objectifs les plus mentionnés ont été rapportés. Depuis, deux ans, le français domine les préoccupations des écoles. Si le développement social n'avait été que brièvement mentionné, il apparaît désormais dans le Plan de réussite et les projets spéciaux. Il est important de constater que pour l'année 2015-16, la dotation en counselling ainsi qu'en soutien aux élèves désignés Q et R

Le Conseil scolaire francophone attache une grande importance à la qualité du programme destiné aux élèves autochtones. Au sein du projet éducatif, une rubrique leur est consacrée. Elle doit indiquer qu'un comité de rehaussement de l'éducation autochtone est mis en place dans chaque école. Son mandat est de s'assurer de la bonne utilisation des ressources et des fonds mis à la disposition des élèves autochtones tant dans le domaine académique que culturel.

Critères d'évaluation

Chaque année, le CSF entreprend la réalisation d'un bilan annuel auprès des directions d'école afin d'estimer l'impact des actions menées pendant l'année écoulée. Cette démarche découle non seulement du devoir d'imputabilité qui incombe à toute organisation publique par rapport aux sommes qui lui sont confiées, mais également, au souci de toujours améliorer ses initiatives et les résultats des élèves francophones.

Au sein de ce bilan annuel se situe une section jugeant à évaluer la mise en œuvre des buts (Plan de réussite) et des projets ainsi que leur relation avec le Plan stratégique du CSF.

Tableau récapitulatif et comparatif (Bilan annuel 2013-14 / 2014-15)

BILAN ANNUEL 2013-2014 / 2014-2015

		2013-2014			2014-2015			Variante		
		Total buts	Total projets	Grand total	Total buts	Total projets	Grand total	Total buts	Total projets	Grand total
Mise en pratique SVP cochez <input type="checkbox"/>	complète	25	43	68	34	44	78	9	1	10
	partielle	27	20	47	25	13	38	-2	-7	-9
	non	3	9	12	1	8	9	-2	-1	-3
Utilisation des fonds SVP cochez <input type="checkbox"/>	+ que 50% des fonds alloués ont été utilisés	21	42	63	38	31	69	17	-11	6
	- que 50% des fonds alloués ont été utilisés	5	4	9	5	9	14	0	5	5
Reconduction l'usage SVP cochez <input type="checkbox"/>	Oui	47	58	105	44	49	93	-3	-9	-12
	Non	4	8	12	7	10	17	3	2	5
Impact par rapport au plan stratégique (ex. 1.2a) → 1 = Axe 2 = orientation a = none) SVP cochez <input type="checkbox"/>	Améliorer la maîtrise de la langue française (1.1a)	41	47	88	44	31	75	3	-16	-13
	Améliorer la maîtrise des notions de base en numératie et en sciences (1.1b)	15	13	28	11	7	18	-4	-6	-10
	Intégrer l'acquisition des compétences recherchées du 21e siècle dans l'enseignement de la M à 12 (1.1c)	28	38	66	30	28	58	2	-10	-8
	Rentabiliser l'utilisation des technologies pour l'apprentissage (1.1d)	23	14	37	19	15	34	-4	1	-3
	Intégrer l'approche d'enseignement personnalisé de M à 12 (1.2a)	30	32	62	32	24	56	2	-8	-6
	Améliorer la transition entre les services de la petite enfance et l'école (1.2b)	13	8	21	10	3	13	-3	-5	-8
	Améliorer la diversité de l'offre au secondaire (1.2c)	10	17	27	11	19	30	1	2	3
	Reconnaître et appuyer l'expertise et le dynamisme des membres du personnel du CSF (1.3a)	21	25	46	32	30	62	11	5	16
	Implanter un processus d'apprentissage continu (1.3b)	29	33	62	35	21	56	6	-12	-6
	Améliorer l'accès et l'utilisation des pratiques pédagogiques (1.3c)	24	17	41	31	22	53	7	5	12
	Bonifier les programmes de développement de compétences sociales et émotionnelles (2.1a)	30	41	71	25	32	57	-5	-9	-14
	Finaliser l'intégration de la pédagogie culturelle à la démarche pédagogique du CSF (2.1b)	23	21	44	14	21	35	-9	0	-9
	Améliorer l'accès à et le choix disponible des activités francophones parascolaires et communautaires (2.1c)	16	17	33	14	25	39	-2	8	6
	Conscientiser et impliquer les élèves dans leur cheminement scolaire (2.2a)	24	27	51	32	25	57	8	-2	6
	Faciliter l'élaboration d'objectifs personnels d'apprentissage pour les élèves du secondaire (2.2b)	12	13	25	11	10	21	-1	-3	-4
	Développer et implémenter une ligne directrice sur les habitudes de vie saine et active dans les écoles (2.3a)	12	25	37	15	26	41	3	1	4
	Améliorer des choix offerts pour les activités physiques (2.3b)	8	19	27	10	19	29	2	0	2
	Implanter le nouveau programme d'éducation physique (2.3c)	3	6	9	6	10	16	3	4	7
	Implanter des mesures de respect de l'environnement (2.3d)	7	21	28	6	24	30	-1	3	2
	Exposer les élèves de la M à 12 aux différentes vocations possibles (3.1a)	9	16	25	9	13	22	0	-3	-3
	Créer des options de stages pratiques pour les étudiants du secondaire (3.1b)	4	9	13	2	7	9	-2	-2	-4
	Créer des liens entre les étudiants du secondaire et les universités / milieu de travail (3.1c)	2	4	6	1	5	6	-1	1	0
	Favoriser les occasions pour les élèves de vivre en français (3.2a)	30	45	75	31	38	69	1	-7	-6
	Développer le concept de l'école communautaire et citoyenne au CSF (3.2b)	9	18	27	14	22	36	5	4	9
	Sensibiliser les élèves aux enjeux locaux, régionaux et mondiaux (3.2c)	6	20	26	12	13	25	6	-7	-1
	Créer des projets éducatifs en partenariat avec la communauté (3.2d)	14	23	37	12	26	38	-2	3	1
	Intégrer des concepts d'éthique et de citoyenneté à la démarche pédagogique du CSF (3.3a)	10	17	27	13	15	28	3	-2	1
Améliorer la sensibilisation aux cultures autochtones (3.3b)	10	13	23	13	14	27	3	1	4	
Formaliser les expériences de découverte des autres cultures (3.3c)	14	17	31	11	14	25	-3	-3	-6	

Conclusion

Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique a entamé depuis deux ans un plan de régénération de son organisation et de ses pratiques.

Dans cette deuxième année, il apparaît clairement que ces efforts portent fruit. Le conseil scolaire ne s'est jamais aussi bien porté. Le nombre d'élèves quittant notre organisation pour les programmes d'immersion ou anglophone a chuté de 38%.

Toutefois, de nombreux défis demeurent. De nombreuses communautés, faute de place et faute de bâtiments appropriés, se heurtent à des difficultés qui freinent leur désir et besoin d'expansion.

Annexe

Plan stratégique du CSF

AXE 1 LA RÉUSSITE SCOLAIRE: Une pédagogie orientée vers le plein épanouissement de l'élève

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 : Rehausser les compétences du 21^e siècle des élèves

- 1 a) Améliorer la maîtrise de la langue française
- 1 b) Améliorer la maîtrise des notions de base en numératie et en sciences
- 1 c) Intégrer l'acquisition des compétences recherchées du 21^e siècle dans l'enseignement de la M à 12
- 1 d) Rentabiliser l'utilisation des technologies pour l'apprentissage

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 : Accompagner l'élève tout au long de son parcours scolaire

- 2 a) Intégrer l'approche d'enseignement personnalisé de M à 12
- 2 b) Améliorer la transition entre les services de la petite enfance et l'école
- 2 c) Améliorer la diversité de l'offre au secondaire

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 : Enrichir l'expérience scolaire des élèves par un personnel qualifié, formé et compétent.

- 3 a) Reconnaître et appuyer l'expertise et le dynamisme des membres du personnel du CSF
- 3 b) Implanter un processus d'apprentissage continu
- 3 c) Améliorer l'accès et l'utilisation des pratiques pédagogiques

AXE 2 LE DÉVELOPPEMENT DE SOI : L'élève apprend à apprendre et à s'épanouir en santé

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 : Encadrer l'élève afin d'optimiser son développement émotionnel, identitaire et culturel

- 1 a) Bonifier les programmes de développement de compétences sociales et émotionnelles
- 1 b) Finaliser l'intégration de la pédagogie culturelle à la démarche pédagogique du CSF
- 1 c) Améliorer l'accès à et le choix disponible des activités francophones parascolaires et communautaires

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 : Développer l'autonomie et les capacités d'apprentissage continu

- 2 a) Conscientiser et impliquer les élèves dans leur cheminement scolaire.
- 2 b) Faciliter l'élaboration d'objectifs personnels d'apprentissage pour les élèves du secondaire

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 : Faciliter l'adoption d'habitudes de vie saine et active

- 3 a) Développer et implémenter une ligne directrice sur les habitudes de vie saine et active dans les écoles
- 3 b) Améliorer des choix offerts pour les activités physiques
- 3 c) Implanter le nouveau programme d'éducation physique
- 3 d) Implanter des mesures de respect de l'environnement

AXE 3 CITOYEN DU MONDE : L'élève possède les compétences et les attitudes nécessaires pour jouer un rôle efficace dans la société locale et mondiale

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 : Outiller l'élève pour assurer son plein épanouissement en milieu de travail et d'apprentissage

- 1 a) Exposer les élèves de la M à 12 aux différentes vocations possibles
- 1 b) Créer des options de stages pratiques pour les étudiants du secondaire
- 1 c) Créer des liens entre les étudiants du secondaire et les universités / milieu de travail

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 : Prolonger l'apprentissage en dehors de la classe, en sensibilisant l'élève à sa communauté et en lui offrant des opportunités d'engagement

- 2 a) Favoriser les occasions pour les élèves de vivre en français
- 2 b) Développer le concept de l'école communautaire et citoyenne au CSF
- 2 c) Sensibiliser les élèves aux enjeux locaux, régionaux et mondiaux
- 2 d) Créer des projets éducatifs en partenariat avec la communauté

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 : Faciliter le développement de compétences éthiques et interculturelles

- 3 a) Intégrer des concepts d'éthique et de citoyenneté à la démarche pédagogique du CSF
- 3 b) Améliorer la sensibilisation aux cultures autochtones
- 3 c) Formaliser les expériences de découverte des autres cultures